

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

- d'accepter le projet présenté par Guillaume Perreault pour l'expansion des activités de son entreprise;
- de permettre à Monsieur Guillaume Perreault de déposer ce projet au CLD et d'utiliser, à cette fin, un montant de 3 000 \$ provenant du Fond d'aide aux municipalités mono-industrielles. (FAMM);
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous documents relatifs à cette subvention.

2012-05-85 Nomination d'un substitut au Comité d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

de nommer Gilles Gauvreau substitut de Rémi Beuchesne comme président du comité d'urbanisme.

2012-05-86 Partage des coûts - Ham-Nord et Notre-Dame-de-Ham (extrémité du 10^e rang)

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

de partager les coûts 50 % / 50 % pour la réparation du chemin à l'extrémité du 10^e rang afin d'assurer un accès à la propriété du matricule 1489 99 5550 (Jasmino Sirop).

2012-05-87 Appel d'offres sur invitation - Travaux sur le rang des Chutes - Gravier et sable

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

- de décréter l'exécution des travaux estimés à 150 000 \$ sur le rang des Chutes payables par la taxe d'accise ;
- d'autoriser la réservation des services d'un surveillant de travaux ;
- d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat de 3 505 TM de gravier MG20 et 2 679 TM de sable MG112 pour les travaux à être exécutés sur le rang des Chutes.

2012-05-88 Demande de prix - Machinerie pour le rang des Chutes

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

de demander des prix pour la machinerie nécessaire aux travaux du rang des Chutes.

2012-05-90 Adhésion au forfait de base de la Société protectrice des animaux (SPAA)

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

d'adhérer à la SPAA au forfait de base de 0.50 \$ par habitant et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs à cette adhésion.

2012-05-91

**Remplacement de la résolution no 2011-08-110 -
Fossé Résidence**

ATTENDU les problèmes d'égouttement et de dangerosité constatés lors d'une visite de la Résidence pour personnes âgées, rue du Curé-Charles-Lemire ;

ATTENDU la lettre d'avertissement accompagnant la présente à la Coopérative de solidarité de Ham à cet effet ;

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

de proposer les solutions suivantes à la Coopération de solidarité de Ham afin de rectifier les problèmes d'égouttement et de sécurité pour les résidents :

- La municipalité s'engagerait à réaliser les travaux nécessaires au bon égouttement du fossé arrière de la Résidence pour la sécurité des résidents et la protection du terrain de M. Jacques Picard ;
- La municipalité s'engage à réaliser les travaux nécessaires au bon égouttement du fossé entre la Résidence et le terrain de M. Jacques Picard afin d'éviter tout problème d'eau ;
- La Municipalité ferait parvenir à la Coopérative de solidarité de Ham, une soumission pour la réalisation de ces travaux, lesquels seraient facturés à la Coopérative, au prix coûtant plus main-d'œuvre, ces travaux n'étant pas considérés comme des travaux municipaux réguliers ;
- La Municipalité serait propriétaire de la conduite pluviale et responsable de son entretien ;
- La Municipalité conviendrait, avec la Coopérative de solidarité de Ham, d'une entente sur une servitude ou un droit de passage, laquelle entente pourra être notariée, au besoin.

d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette servitude.

2012-05-92

**Demande de commandite de la Maison des Jeunes
pour le tournoi de hockey-balle 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

d'accorder une commandite de 200 \$ à la Maison des Jeunes pour le tournoi de hockey balle.

À cette assemblée, il a été discuté :

- du refus de la Municipalité de donner la table et les chaises de la Bibliothèque à la Maison des Jeunes.

Le maire lève l'assemblée à 21 :00 h.

François Marcotte, maire

Karine Darveau,
directrice générale et secrétaire-trésorière